

CRITERIUM 2008

DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU GOLF D'ENTREPRISE DE LA LIGUE DE PARIS

(Epreuve en Stableford Net)

	Groupe 75	Groupe 78	Groupe 92
1 ^{er} tour	Samedi 15 mars GADANCOURT	Samedi 15 mars LA VAUCOULEURS (Les Vallons)	Samedi 15 mars GUERVILLE
2 ^e tour	Samedi 26 avril LA VAUCOULEURS (Les Vallons)	Samedi 19 avril SAINT QUENTIN (bleu)	Samedi 19 avril GADANCOURT
Finale	Samedi 21 juin LA VAUCOULEURS (La Rivière)		

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

ASSOCIATIONS :

Les associations doivent être affiliées à la FFGolf, et être à jour de leurs redevances annuelles fédérale et de ligue. Une seule équipe par association.

MEMBRES DES EQUIPES :

L'index pris en compte sera celui de la veille du jour de l'épreuve, et devra être compris entre 21,5 et 45.4

Pour les joueurs d'index supérieur à 35,4 leur index de jeu sera ramené à 35,4

Etre membre de l'association corporative d'entreprise, qu'il ou qu'elle représente et être licencié à la Fédération Française de Golf avant le 1^{er} avril 2008 - Interdiction de participation avec une licence (indépendant).

Les joueurs corporatifs licenciés dans un club avec terrain (lien 1 et 2 dits « assimilés » devront avoir été enregistrés comme membre de l'association corporative qu'ils représentent (voir procédure par l'extranet)

Etre salarié(e) titulaire de l'établissement dont dépend l'association corporative. Cette qualification devra être certifiée par le Président de la section golf de l'association (cf. liste des joueurs potentiels).

Certificat Médical : Les joueurs et joueuses engagés devront avoir fait enregistrer par leur club de licence, un certificat de non contre indication à la pratique du golf, délivré par un médecin de leur choix (Réf Vademecum des Clubs).

ENGAGEMENTS

L'inscription des équipes devra se faire par courrier auprès de la Ligue de Paris (*voir dossier*)

Le nombre d'équipes est limité à 24 par comité départemental (ordre d'arrivée des inscriptions).

La liste des joueurs potentiels devra être documentée sous extranet (<http://fleole.ffgolf.org/netligue/>) avant le 5 mars 2008. Mais, évolution importante, vous pourrez faire évoluer la liste de vos joueurs tout au long de la saison. Pour chaque épreuve, c'est la liste à jour au lundi précédant la compétition qui sera prise en compte.

- Les droits d'inscription fixés à 35 €, doivent parvenir à la Ligue, à l'adresse suivante :
Ligue de Paris de Golf, 1 av du golf, 78114 Magny les Hameaux
Tel : 01 47 41 66 66 - Fax : 01 47 41 66 67, au plus tard le 7 février 2008.
- Les greenfees Equipe devront être envoyés une semaine avant la compétition au Golf d'accueil, accompagnés de la liste des départs. Un reçu vous sera remis.
- **Les équipes qui déclareront forfait (par e-mail auprès du golf d'accueil avec copie à la Ligue) à moins de 7 jours de l'épreuve devront s'acquitter du green fee équipe auprès du golf d'accueil sous peine de ne pas être admis à disputer le critérium l'année suivante.**
- Les heures de départ, établies par le golf d'accueil, au moins 48 h avant l'épreuve, seront données de façon non nominative par téléphone qu'aux associations qui auront réglé le droit de jeu/équipe.

FORME DE JEU (voir règlement général fédéral)

COMPOSITION DES EQUIPES : Equipes de 4 joueurs ou joueuses maximum.

Marques de départ : **Jaunes**, pour les Messieurs – **Rouges**, pour les Dames.

A l'issue de la compétition, les joueurs de la partie devront se présenter ensemble au « recording », sous peine de disqualification.

Groupes :

Les trois groupes, 75,78 et 92 seront constitués en fonction du comité départemental de rattachement.

Phase préliminaire :(Départementale)

Dans chacun des 3 comités départementaux de la ligue de Paris (Paris, Yvelines et Hauts de Seine), les équipes joueront 2 tours (4 simples sur 18 trous, en stableford net, pour chaque tour).

Le total des 3 meilleurs scores de chaque tour, sera retenu.

En cas d'égalité les équipes seront départagées en comparant le plus mauvais score non comptabilisé (4^{ème} carte), puis le meilleur score, puis le 2^{ème} meilleur score, puis le 3^{ème} meilleur score. En d'égalité sur les 4 cartes, le départage sera fait sur les 9 derniers trous de la meilleure carte, puis sur les 6 derniers trous, puis sur les 3 derniers trous, puis sur le dernier trou.

- Intempéries : Dans le cas où le déroulement de l'épreuve serait perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les procédures suivantes doivent être appliquées :
 - a) Si lors de l'un des 2 tours le jeu est interrompu et ne peut reprendre alors que tous les 1^{er} et 2^{ème} joueurs de chaque équipe n'ont pu terminer leur partie, alors le tour est annulé.
 - b) Si le jeu est interrompu et ne peut reprendre alors qu'au moins tous les 1^{er} et 2^{ème} joueurs de chaque équipe ont pu terminer leur partie, alors le classement du tour final est fait comme suit :
- Seuls tous les 2 premiers joueurs de chaque équipe ont terminé leur partie alors le classement des équipes est fait en additionnant le score des 2 joueurs
- Seuls tous les 3 premiers joueurs de chaque équipe ont terminé leur partie alors le classement des équipes est fait en additionnant le score des 3 joueurs

Le vainqueur de l'épreuve départementale sera l'équipe qui aura le meilleur score à l'issue des 2 tours (addition des 3 meilleures cartes pour chacun des 2 tours)

un classement final est établi pour chacune des épreuves des comités départementaux par addition des 3 meilleures cartes par tour.

Sont qualifiées pour la finale régionale :

1 équipe par tranche de 7 associations d'entreprises affiliées par comité départemental au 30/11/2007 avec un minimum de 4 équipes par CD.

CD du 75 : 59 associations → 7 équipes qualifiées

CD du 78 : 29 associations → 4 équipes qualifiées

CD du 92 : 54 associations → 7 équipes qualifiées

Phase finale en Stableford net :

Le total des 3 meilleurs scores sera retenu pour déterminer l'équipe vainqueur. Il est exigé 3 scores au moins pour être classé.

Nota : Les 18 équipes qualifiées ne conservent pas le nombre de points acquis dans la phase préliminaire

- c) Cas d'égalité pour le classement : En cas d'égalité les équipes seront départagées en comparant le plus mauvais score non comptabilisé (4^{ème} carte), puis le meilleur score, puis le 2^{ème} meilleur score, puis le 3^{ème} meilleur score. En d'égalité sur les 4 cartes, le départage sera fait sur les 9 derniers trous de la meilleure carte, puis sur les 6 derniers trous, puis sur les 3 derniers trous, puis sur le dernier trou.
- d) Intempéries : Dans le cas où le déroulement de l'épreuve est perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les procédures suivantes doivent être appliquées :
 - a. Si le jeu est interrompu et ne peut reprendre alors que tous les 1^{er} et 2^{ème} joueurs de chaque équipe n'ont pu terminer leur partie, alors le tour final est annulé et reporté à une date à définir.
 - b. Si le jeu est interrompu et ne peut reprendre alors qu'au moins tous les 1^{er} et 2^{ème} joueurs de chaque équipe ont pu terminer leur partie, alors le classement du tour final est fait comme suit :
 - Seuls tous les 2 premiers joueurs de chaque équipe ont terminé leur partie alors le classement des équipes est fait en additionnant le score des 2 joueurs
 - Seuls tous les 3 premiers joueurs de chaque équipe ont terminé leur partie alors le classement des équipes est fait en additionnant le score des 3 joueurs

PRIX

Le trophée sera remis le jour de la finale, au club vainqueur, et lui sera confié pour un an.

La réplique remise en même temps, restera la propriété du club.

Des médailles individuelles récompenseront les joueurs des 3 premières équipes.

COMITE DE L'EPREUVE

Le comité de l'épreuve sera composé :

- d'un membre de la commission corporative de la Ligue de Paris,
- d'un membre de la commission sportive du golf d'accueil,
- de l'arbitre de Ligue, désigné pour l'épreuve,
- de l'administrateur de tournoi de Ligue.